

Procès-verbal du conseil d'établissement du CÉAN
Lundi 25 novembre 2019 à Lévis

Mme Nicole Labrecque, directrice du CÉA des Navigateurs, participe à toutes les séances.

Membres présents

M. François Roberge	Office municipal d'habitation de Lévis
Mme Sophie Lévesque	Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière
Mme Chantal Poulin	Caisses Desjardins de la Chaudière
M. Rémi Bédard	Élève FG, Sainte-Croix-de-Lotbinière
M. David Côté	Élève FG, Saint-Romuald
M. Luis-Angelo Gagnon	Élève Accès/FG Saint-Romuald
M. Dominic Duquet	Enseignant Accès, Lévis
M. Richard Robitaille	Enseignant FG, Lévis
M. Patrick Lemay	Enseignant FG, Sainte-Croix
Mme Manon Bérubé	Enseignante FG/Accès/ED St-Romuald
Mme Joanie Demers	Enseignante IS
Mme Josée Mercier	Orthopédaogogue Accès
Mme Nathalie Demers	Secrétaire à Ste-Croix

Membres absents

Mme Huguette Charest	Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière
----------------------	---

Invités

Isabelle Vachon	Directrice adjointe
Pierre-Philippe Paquette	Directeur adjoint à l'administration
Claude Théberge	Directeur adjoint
Mathieu Boilard	Commissaire (absent)
Diane Vermette	Secrétaire de gestion

1. Mot de bienvenue

Monsieur Roberge souhaite la bienvenue à tous et donne la parole à Mme Nicole Labrecque

2. Vérification de la légalité de la réunion

2.1 Avis de convocation

Les membres ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits.

2.2 Quorum

Treize membres sont présents, dont trois représentants externes. Le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Madame Sophie Lévesque, avec l'appui de Monsieur Patrick Lemay et approuvée à l'unanimité.

3.1 Dénonciation d'intérêt

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts.

4. Compte-rendu

4.1 Approbation du procès-verbal du 23 septembre 2019

L'adoption du procès-verbal du 23 septembre 2019 est proposée, tel que présenté, par Monsieur Richard Robitaille avec l'appui de Monsieur Rémi Bédard et approuvée à l'unanimité.

4.2 Suivi Découlant.

Monsieur Pierre-Philippe Paquette nous fait un topo des exercices d'incendie qui ont eu lieu dans nos centres. À Charny, le déroulement s'est fait de façon impeccable et le 911 a été contacté cette fois-ci. À Ste-Croix, l'exercice a eu lieu un vendredi mais nous n'étions pas là. Au 1172, c'était le seul centre qui était ciblé par les pompiers. Tout s'est bien passé et nous avons obtenu une note de 100%. Au 1135 le déroulement s'est bien fait et à Champagnat nous sommes sorties plus rapidement que les autres années.

5. Points pour approbation

5.1 Frais chargés

Monsieur Pierre-Philippe Paquette nous informe que c'est un point qui vient de la secrétaire générale qui veut que le conseil d'établissement adopte des mesures visant l'accès de chaque élève du centre d'éducation des adultes des Navigateurs à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est exigée. Par cette résolution, nous nous assurons que les frais chargés ont déjà été approuvés par le conseil d'établissement lors des réunions tenues le 25 mars 2019 ainsi que le 3 juin 2019. Cela prenait une approbation officielle, proposée par Mme Chantale Poulin et appuyée par Monsieur Richard Robitaille.

Étant donné que nous avons approuvé les frais chargés, nous devons trouver des moyens pour faciliter l'accès à la gratuité scolaire. Nous avons 2 mesures. La première est l'étalement des versements. Ce moyen est offert aux élèves qui éprouvent des difficultés financières. Pour se faire, une entente doit être faite et approuvée par Monsieur Pierre-Philippe Paquette. La deuxième mesure est Coopsco. Cette dernière permet à l'élève ou ses parents de bénéficier du tarif préférentiel « membre » sur l'achat de matériel, sans l'obligation pour ces personnes de procéder à l'achat d'une carte de membre.

Proposé par Madame Josée Mercier
Approuvé par Monsieur David Côté

6. Budget

6.1 Le budget du Conseil d'établissement 2019-2020

Monsieur Pierre-Philippe Paquette présente le budget .IL y a toujours 1300 \$ de budget prévu pour l'ensemble des six séances pour l'année 2019-2020. Une bonification a été faite pour le poste « buffet ». Actuellement, nous respectons le budget et les dépenses prévues sont de 1299.67 \$ pour le 30 juin 2020. Un surplus de 0,33\$ \$ est prévu à cette même date.

Madame Manon Bérubé propose l'adoption du budget du Conseil d'établissement 2019-2020, tel que présenté, avec l'appui de Monsieur Richard Robitaille

6.2 Le budget du centre

6.2.1 Budget 2019-2020

Monsieur Pierre-Philippe Paquette présente le budget du Centre pour l'année 2019-2020. Le fonds 0 est dédié à l'immobilisation et à l'informatique. La nouveauté est que nous avons recommencé à recevoir des allocations en lien avec le numérique. Tout sera dépensé en raison de l'achat de nouveaux portables et de nouveaux appareils robotiques.

Pour les opérations courantes se sont les dépenses du centre des opérations (salaires et autres dépenses) un léger déficit est prévu de 113 346 \$. Actuellement, c'est le portait global. Il y a encore

des projets qui ne sont pas encore comptabilisés. Si les projets se concrétisent cela va augmenter les dépenses. On a calculé que les dépenses reliées à l'annexe 29 seront toutes dépensées. On se maintient dans les 5,8 millions de revenus.

Concernant le fonds 4 on essaie de diminuer les dollars accumulés de ce fonds et on prévoit dépenser les argents reçus.

Le fonds 7 est un fonds qui est autofinancé. C'est à partir de ce fonds que nous offrons les cours aux 50 ans et plus. C'est aussi la vente de volumes. Monsieur Paquette nous informe que nous ne faisons pas d'argent avec la vente de volumes. Pour la prochaine session, on remarque une légère baisse. Il est probable que nous ayons un surplus moindre.

Le fonds 9 c'est tout ce qui est chargé aux élèves. Nous avons un surplus que nous diminuons année après année. Le déficit de 119,0004 est toujours pour 2 projets dont flexible seating et les méritas. Nous avons déjà fait des achats pour la classe à Maxime Gignac en flexible seating. Concernant les méritas et les bourses nous prenons, comme à toutes les années, 4000\$ à même le surplus pour le diminuer.

Monsieur Richard Robitaille propose l'adoption du budget du CÉAN 2019-2020, avec l'appui de Madame Nathalie Demers.

19-11-114

7. Points d'information

7.1 Plan de réussite (mission/vision)

Madame Nicole Labrecque nous rappelle l'enjeu du projet éducatif 2019-2022 qui est d'obtenir l'engagement des élèves dans leur réussite. En lien avec ce projet, nous avons deux orientations qui sont de développer un milieu sain, enrichissant et stimulant et de développer un milieu éducatif soutenant, stimulant et innovant. Tout cela nous amène à un plan d'actions sur lequel nous travaillons actuellement. Comme tous les établissements de la Commission scolaire des Navigateurs, nous devons définir une mission et une vision. Les enseignants et le personnel de soutien avons travaillé en équipe pour établir des propositions. Afin de déterminer la mission et la vision du centre, un sondage a été envoyé aux personnels enseignants et aux personnels de soutien. Nous sommes à compiler les données. Les résultats seront dévoilés au prochain conseil d'établissement. Par la suite, nous sommes allés chercher des valeurs. Ces valeurs sont associées à des comportements. Au prochain conseil d'établissement nous allons vous présenter la mission, la vision, les 4 valeurs avec les comportements. Cela va donc, compléter notre projet éducatif.

7.2 Plan de déploiement numérique

Madame Nicole Labrecque nous informe que nous avons aussi un plan de déploiement numérique dont il y a trois orientations.

- Soutenir le développement des compétences numérique des jeunes et des adultes;
- Exploiter le numérique comme un vecteur de valeurs ajoutées dans les pratiques d'enseignements et d'apprentissages;
- Créer un environnement propice aux déploiements du numérique dans l'ensemble du système éducatif.

Un plan d'actions doit-être fait pour chacune des orientations. Les gens nous ont demandé de commencer par la troisième orientation. Nous avons travaillé sur l'environnement contrôlé de nos appareils. Nous avons fait faire d'un inventaire de tous les appareils qui étaient mis à la disposition des élèves. Nous avons, par la suite, voulu voir à quel endroit nous devons les héberger. On nous a proposé des chariots qui seront situés au bout des corridors et aussi des petits caissons qui seront situés dans chacune des classes. Cette procédure sera appliquée à St-Romuald et à Ste-Croix. À l'accès, nous avons ajouté, l'année dernière, des prises. Les enseignants gardent les appareils dans leur armoire.

Pour la deuxième orientation, on a mis à contribution les enseignants. Nous avons créé un comité TIC dans lequel, il y a deux enseignants coaches. Le but est d'aider les enseignants qui désirent développer des compétences technologiques. Les enseignants expriment leurs besoins et par la suite les enseignants coaches travaillent avec eux. Nous avons 2 conseillers pédagogique en TIC. Nous avons Monsieur François Gagnon et Monsieur Mathieu Borgeat. Chaque enseignant a eu à bâtir un projet et à compléter un prote-folio technologique. Nous sommes sur le point de voir l'éclosion de tous ces projets. C'est que nous allons présenter à la Commission scolaire.

Nous avons aussi mis en place des formations avec Monsieur François Gagnon. Il est venu dernièrement faire une formation sur les outils google.

7.3 Bilan des inscriptions

Monsieur Paquette nous présente les inscriptions en enseignements à distance. La baisse se poursuit au niveau des inscriptions ainsi qu'au niveau des sigles. À la fois, il y a moins d'élèves qui font moins de sigles ce qui fait en sorte que nos revenus ont baissés. Cela se poursuit depuis quelques années.

Monsieur Paquette nous fait un topo du nombre d'inscriptions dans les différents programmes offerts au centre d'éducation des adultes. Pour la FG et l'accès collégial, nous avons une légère baisse d'inscriptions mais moins que la ED. Concernant, la francisation, les résidences, l'intégration sociale, TSA nous avons une hausse. Pour les protocoles, nous avons resserré les critères ce qui nous donne une légère baisse. Nous connaissons aussi une baisse pour les 50 ans et plus.

Mme Labrecque nous mentionne que nous avons pratiquement, dans notre secteur, le plein emploi. Ce qui explique en partie des baisses.

Monsieur Théberge nous informe qu'il y a une mobilisation qui est en train de s'installer auprès des entreprises pour favoriser la conciliation études-travail. Prochainement, il y aura une campagne de lancement pour sensibiliser la population à la conciliation études-travail.

7.4 Projets-allocations du MEES

Nous avons reçu des allocations du ministère pour le projet « robopro » qui va être réalisé en intégration sociale. C'est un projet que nous avons soumis et nous avons reçu 20 000 \$ pour le faire. Nous avons eu aussi, une autre enseignante qui a fait un projet en FGA. L'argent nous n'a pas été attribué mais nous allons quand même réaliser le projet. Le projet s'appelle « casque virtuel ».

Nous avons soumis deux autres projets et on s'attend bien à recevoir l'argent. Le projet « La littératie pour la clientèle dans le besoin » se fera dans Lotbinière en collaboration avec la maison de la famille et dans Lévis avec l'OMH, Alliance-Jeunesse et Amalgame.

Pour bâtir ces projets, cela nous demande beaucoup de temps et la réponse nous est transmise qu'en avril. L'argent nous est envoyé qu'à la fin juin.

7.5 Cours à option

Nous avons fait la promotion de plusieurs cours à option. Ceux qui avaient plus d'inscriptions ont été choisis. La robotique, la conversation anglaise et les compétences du 21^{ème} siècle ont été les favoris.

- La robotique est pour apprendre à travailler avec les robots et être capable de faire de la programmation;
- La conversation anglaise;
- Les compétences du 21^{ème} siècle est d'aider nos jeunes à développer des habiletés sociales au travail, entre autres la résolution de problèmes, comment s'adresser en public, etc.

Le but est d'avoir de meilleurs citoyens et meilleurs employés.

Au 1135, nous avons démarré le cours sur la sexualité. La semaine prochaine, nous irons à Ste-Croix faire la promotion des cours à option.

7.6 Ateliers préventifs

Mme Labrecque nous présente les différents ateliers préventifs qui sont offerts aux élèves. Ces ateliers ont pour but de mieux outiller nos élèves. Nous avons eu entre autres des ateliers sur le budget, le crédit et sur l'endettement. L'atelier le Nico Bar a eu lieu et il présentait les dangers et les problèmes qui sont liés à la nicotine. Actuellement, il y a un atelier sur la prostitution. Après les fêtes, nous allons recevoir un pharmacien qui va venir nous rencontrer pour parler des drogues et ses méfaits. De plus, nous travaillons sur la possibilité d'offrir un atelier sur l'anxiété.

7.7 Inauguration Cétal

Mme Labrecque était présente pour l'inauguration et tous les partenaires étaient présents. Il y avait beaucoup de gens et les employés étaient très fiers. Nous avons été cités comme étant un partenaire de première ligne.

Mme Labrecque profite de l'occasion pour nous parler d'une problématique majeure que nous vivons depuis trois semaines avec le transport à Lévis à l'école Champagnat. La société de transport de Lévis offre le service de transport mais elle a changé sa façon de faire. Elle utilise des tablettes un peu comme on fait lorsque nous appelons un taxi chez-nous. Mais lorsque nous avons 90 personnes handicapées, 15 taxis, un autobus et que ce n'est pas toujours le même taxi ni le même conducteur d'autobus et que tout le monde doit être entré en 10 minutes cela est problématique. Actuellement il y a deux responsables de la STL qui viennent à chaque soir pour s'assurer que tout se passe bien. Le problème, c'est qu'il n'y a pas de constance.

Il y a des parents fâchés de la situation qui seront présents lors de la réunion du conseil d'administration de la Société des Transports de Lévis le 28 novembre pour expliquer leur frustration.

7.8 Francisation

Monsieur Claude Théberge nous informe que nous avons 79 élèves au total qui sont inscrits. Nous en avons entre autres 24 élèves qui sont inscrits les soirs du mardi et du mercredi. Il y a une vingtaine d'élèves par classe le jour qui sont répartis par groupe, soit débutant, intermédiaire et avancé. Nous travaillons à améliorer l'organisation au niveau de la structure et du fonctionnement en général. Il y a eu beaucoup de changements qui ont eu lieu et que nous avons arrimé avec les façons de faire.

7.9 Activités éducatives et parascolaires des élèves

Monsieur Paquette nous explique les différentes activités qui se sont tenues dans les différents points de service du centre.

7.10 Le salon des organismes partenaires

Mme Labrecque nous explique que les organismes étaient contents d'y être et nous avons eu beaucoup d'élèves. Les élèves ont apprécié les mises en situations que nous avons mis en place pour qu'ils entrent en contact avec les différents organismes. Un succès sur toute la ligne.

7.11 Projets d'amélioration techniques

7.11.1 Procure

Monsieur Paquette mentionne que nous avons regroupé l'ensemble des produits que nous offrons. Nous sommes en train d'arrimer notre inventaire avec celle qui est connue par la Commission scolaire. Pour chaque article, nous allons devoir sortir des codes-barres. Il y aura une formation et par la suite nous allons être prêt pour débiter. C'est beaucoup plus fastidieux que prévu.

8. Question du public.

Il n'y a pas de représentant du public.

9. Mot de notre commissaire de quartier

M. Mathieu Boilard est absent.

10. Courrier

Il n'y a pas de courrier.

11. Points à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre

11.1 Calendrier scolaire

11.2 Le programme institutionnel 2019-2020 (mise en œuvre des programmes)

11.3 Les modalités d'application du régime pédagogique 2019-2020

11.4 Le budget du CÉAN

11.5 Le budget du conseil d'établissement

11.6 Les sorties et activités éducatives

11.7 Le plan d'effectifs autres qu'enseignants 2019-2020

11.8 Le choix des manuels scolaires et du matériel didactique

12. Date de la prochaine rencontre : Lundi 3 février 2020 -, 17 h 30 – local 104

13. Levée de l'assemblée

Monsieur Richard Robitaille propose la levée de l'assemblée à 18 h 50 avec l'appui de Madame Joanie Demers et approuvé à l'unanimité.

19-11-115

